



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Première secondaire

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2024-2025

Première communication écrite	
♦	Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant
♦	Communication remise au plus tard le 15 octobre 2024
Bulletin 1	
♦	Étape 1 : 29 août au 1er novembre
♦	Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année
♦	Rencontre des parents pour le 1 ^{er} bulletin : 21 novembre 2024
Bulletin 2	
♦	Étape 2 : 4 novembre au 31 janvier
♦	Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année
♦	Rencontre des parents pour le 2 ^e bulletin : 20 février 2025
Bulletin 3	
♦	Étape 3 : 3 février au 23 juin
♦	Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année
♦	Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2025

Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
Français	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (40 %)		✓	✓
	Communiquer oralement (20 %)	✓		✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40 %)		✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30 %)	✓	✓	✓
Géographie (100 %)		✓	✓	✓
Histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)		✓	✓	✓
Sciences et technologie	Pratique (40 %)		✓	✓
	Théorique (60 %)	✓	✓	✓
Culture et citoyenneté québécoise (100%)			✓	✓
Arts plastiques, art dramatique (100%)	Créer – Interpréter (70%)	✓	✓	✓
	Apprécier (30%)		✓	✓
Éducation physique et à la santé (100 %)			✓	✓

[Régime pédagogique modifié](#), article 30.1 :

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1^o et 2^o du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe. »



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Première secondaire – Programme PCE

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2024-2025

Première communication écrite	
♦	Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant
♦	Communication remise au plus tard le 15 octobre 2024
Bulletin 1	
♦	Étape 1 : 29 août au 1er novembre
♦	Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année
♦	Rencontre des parents pour le 1 ^{er} bulletin : 21 novembre 2024
Bulletin 2	
♦	Étape 2 : 4 novembre au 31 janvier
♦	Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année
♦	Rencontre des parents pour le 2 ^e bulletin : 20 février 2025
Bulletin 3	
♦	Étape 3 : 3 février au 23 juin
♦	Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année
♦	Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2025

Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
Français	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (40 %)		✓	✓
	Communiquer oralement (20 %)	✓		✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40 %)	✓	✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30 %)	✓	✓	✓
Géographie (100 %)		✓	✓	✓
Histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)		✓	✓	✓
Sciences et technologie	Pratique (40 %)		✓	✓
	Théorique (60 %)	✓	✓	✓
Culture et citoyenneté québécoise (100%)			✓	✓
Arts plastiques, art dramatique (100%)	Créer – Interpréter (70%)		✓	✓
	Apprécier (30%)	✓	✓	✓
Éducation physique et à la santé (100 %)			✓	✓

Régime pédagogique modifié, article 30.1 :

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1^o et 2^o du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe. »



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Deuxième secondaire

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2023-2024

Première communication écrite	
♦	Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant
♦	Communication remise au plus tard le 15 octobre 2024
Bulletin 1	
♦	Étape 1 : 29 août au 1er novembre
♦	Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année
♦	Rencontre des parents pour le 1 ^{er} bulletin : 21 novembre 2024
Bulletin 2	
♦	Étape 2 : 4 novembre au 31 janvier
♦	Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année
♦	Rencontre des parents pour le 2 ^e bulletin : 20 février 2025
Bulletin 3	
♦	Étape 3 : 3 février au 23 juin
♦	Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année
♦	Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2025

Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
Français	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (40 %)		✓	✓
	Communiquer oralement (20 %)	✓	✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40 %)	✓	✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30 %)	✓	✓	✓
Géographie (100 %)		✓	✓	✓
Histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)		✓	✓	✓
Sciences et technologie	Pratique (40 %)	✓	✓	✓
	Théorique (60 %)	✓	✓	✓
Culture et citoyenneté québécoise (100%)			✓	✓
Arts plastiques, art dramatique (100%)	Créer- Interpréter (70%)	✓	✓	✓
	Apprécier (30%)		✓	✓
Éducation physique et à la santé (100 %)			✓	✓

[Régime pédagogique modifié](#), article 30.1 :

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1^o et 2^o du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe. »



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Deuxième secondaire – Programme PEI

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2023-2024

Première communication écrite	
♦	Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant
♦	Communication remise au plus tard le 15 octobre 2024
Bulletin 1	
♦	Étape 1 : 29 août au 1er novembre
♦	Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année
♦	Rencontre des parents pour le 1 ^{er} bulletin : 21 novembre 2024
Bulletin 2	
♦	Étape 2 : 4 novembre au 31 janvier
♦	Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année
♦	Rencontre des parents pour le 2 ^e bulletin : 20 février 2025
Bulletin 3	
♦	Étape 3 : 3 février au 23 juin
♦	Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année
♦	Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2025

Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
Français	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (40 %)	✓	✓	✓
	Communiquer oralement (20 %)		✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40 %)	✓	✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30 %)	✓	✓	✓
Géographie (100 %)		✓	✓	✓
Histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)		✓	✓	✓
Sciences et technologie	Pratique (40 %)	✓	✓	✓
	Théorique (60 %)	✓	✓	✓
Culture et citoyenneté québécoise (100%)			✓	✓
Arts plastiques, art dramatique (100%)	Créer – Interpréter (70%)	✓	✓	✓
	Apprécier (30%)		✓	✓
Éducation physique et à la santé (100 %)			✓	✓

[Régime pédagogique modifié](#), article 30.1 :

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1^o et 2^o du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe.



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Troisième secondaire

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2024-2025

Première communication écrite	
♦	Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant
♦	Communication remise au plus tard le 15 octobre 2024
Bulletin 1	
♦	Étape 1 : 29 août au 1er novembre
♦	Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année
♦	Rencontre des parents pour le 1 ^{er} bulletin : 21 novembre 2024
Bulletin 2	
♦	Étape 2 : 4 novembre au 31 janvier
♦	Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année
♦	Rencontre des parents pour le 2 ^e bulletin : 20 février 2025
Bulletin 3	
♦	Étape 3 : 3 février au 23 juin
♦	Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année
♦	Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2025

Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
Français	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (40 %)	✓	✓	✓
	Communiquer oralement (20 %)		✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40 %)		✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30 %)	✓	✓	✓
Histoire du Québec et du Canada (100 %)		✓	✓	✓
Sciences et technologie	Pratique (40 %)	✓	✓	✓
	Théorique (60 %)	✓	✓	✓
Arts plastiques, art dramatique (100 %)	Créer – Interpréter (70%)	✓	✓	✓
	Apprécier (30%)		✓	✓
Arts plastiques 2 périodes (100%)	Créer (70%)		✓	✓
	Apprécier (30%)		✓	✓
Éducation physique et à la santé (100 %)			✓	✓
P.P.O. (100 %)		✓	✓	✓

Régime pédagogique modifié, article 30.1 :

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1^o et 2^o du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe.



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Troisième secondaire – Programme PEI

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2024-2025

Première communication écrite	
♦	Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant
♦	Communication remise au plus tard le 15 octobre 2024
Bulletin 1	
♦	Étape 1 : 29 août au 1er novembre
♦	Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année
♦	Rencontre des parents pour le 1 ^{er} bulletin : 21 novembre 2024
Bulletin 2	
♦	Étape 2 : 4 novembre au 31 janvier
♦	Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année
♦	Rencontre des parents pour le 2 ^e bulletin : 20 février 2025
Bulletin 3	
♦	Étape 3 : 3 février au 23 juin
♦	Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année
♦	Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2025

Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
Français	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (40 %)	✓	✓	✓
	Communiquer oralement (20 %)		✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40 %)	✓	✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30 %)	✓	✓	✓
Histoire du Québec et du Canada (100 %)		✓	✓	✓
Sciences et technologie	Pratique (40 %)	✓	✓	✓
	Théorique (60 %)	✓	✓	✓
Arts plastiques, art dramatique (100 %)	Créer – Interpréter (70%)		✓	✓
	Apprécier (30%)		✓	✓
Éducation physique et à la santé (100 %)			✓	✓
P.P.O. (100 %)		✓	✓	✓

Régime pédagogique modifié, article 30.1 :

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1^o et 2^o du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe.



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Quatrième secondaire

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2024-2025

Première communication écrite	
♦	Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant
♦	Communication remise au plus tard le 15 octobre 2024
Bulletin 1	
♦	Étape 1 : 29 août au 1er novembre
♦	Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année
♦	Rencontre des parents pour le 1 ^{er} bulletin : 21 novembre 2024
Bulletin 2	
♦	Étape 2 : 4 novembre au 31 janvier
♦	Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année
♦	Rencontre des parents pour le 2 ^e bulletin : 20 février 2025
Bulletin 3	
♦	Étape 3 : 3 février au 23 juin
♦	Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année
♦	Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2025

Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
Français	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (40 %)	✓	✓	✓
	Communiquer oralement (20 %)		✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40 %)	✓	✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30 %)	✓	✓	✓
Histoire du Québec et du Canada (100 %)		✓	✓	✓
Sciences et technologie ST et STE	Pratique (40 %)	✓	✓	✓
	Théorique (60 %)	✓	✓	✓
Culture et citoyenneté québécoise (100%)		✓	✓	✓
Arts plastiques, art dramatique (100%)	Créer – Interpréter (70%)	✓	✓	✓
	Apprécier (30%)		✓	✓
Arts plastiques, art dramatique 2 périodes (100%)	Créer-Interpréter (70%)		✓	✓
	Apprécier (30%)		✓	✓
Éducation physique et à la santé (100 %)			✓	✓

Régime pédagogique modifié, article 30.1 :

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1^o et 2^o du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe.



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Quatrième secondaire – Programme PEI

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2024-2025

Première communication écrite
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant ♦ Communication remise au plus tard le 15 octobre 2024
Bulletin 1
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 1 : 29 août au 1er novembre ♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année ♦ Rencontre des parents pour le 1^{er} bulletin : 21 novembre 2024
Bulletin 2
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 2 : 4 novembre au 31 janvier ♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année ♦ Rencontre des parents pour le 2^e bulletin : 20 février 2025
Bulletin 3
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 3 : 3 février au 23 juin ♦ Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année ♦ Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2025

Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
Français	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (40 %)	✓	✓	✓
	Communiquer oralement (20 %)		✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40 %)	✓	✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30 %)	✓	✓	✓
Histoire du Québec et du Canada (100 %)		✓	✓	✓
Sciences et technologie ST et STE	Pratique (40 %)	✓	✓	✓
	Théorique (60 %)	✓	✓	✓
Culture et citoyenneté québécoise (100%)		✓	✓	✓
Arts plastiques, art dramatique (100%)	Créer – Interpréter (70%)	✓	✓	✓
	Apprécier (30%)		✓	✓
Éducation physique et à la santé (100 %)			✓	✓

Régime pédagogique modifié, article 30.1 :

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1^o et 2^o du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du group



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Cinquième secondaire

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2024-2025

Première communication écrite	
♦	Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant
♦	Communication remise au plus tard le 15 octobre 2024
Bulletin 1	
♦	Étape 1 : 29 août au 1er novembre
♦	Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année
♦	Rencontre des parents pour le 1 ^{er} bulletin : 21 novembre 2024
Bulletin 2	
♦	Étape 2 : 4 novembre au 31 janvier
♦	Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année
♦	Rencontre des parents pour le 2 ^e bulletin : 20 février 2025
Bulletin 3	
♦	Étape 3 : 3 février au 23 juin
♦	Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année
♦	Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2025

Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
Français	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (50 %)	✓	✓	✓
	Communiquer oralement (10 %)		✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40 %)	✓	✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30 %)	✓	✓	✓
Monde contemporain (100 %)		✓	✓	✓
Histoire du XXe siècle		✓	✓	✓
Éducation financière (100 %)		✓	✓	✓
Physique	Pratique (40 %)	✓	✓	✓
	Théorique (60 %)	✓	✓	✓
Chimie	Pratique (40 %)	✓	✓	✓
	Théorique (60 %)	✓	✓	✓
Culture et citoyenneté québécoise (100%)			✓	✓
Arts plastiques, art dramatique (100%)	Créer – Interpréter (70%)	✓	✓	✓
	Apprécier (30%)		✓	✓
Arts plastiques, art dramatique (2 périodes) (100%)	Créer – Interpréter (70%)		✓	✓
	Apprécier (30%)		✓	✓
Éducation physique et à la santé (100 %)			✓	✓

Régime pédagogique modifié, article 30.1 :

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1^o et 2^o du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe. »



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Cinquième secondaire – Programme PEI

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2024-2025

Première communication écrite	
♦	Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant
♦	Communication remise au plus tard le 15 octobre 2024
Bulletin 1	
♦	Étape 1 : 29 août au 1er novembre
♦	Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année
♦	Rencontre des parents pour le 1 ^{er} bulletin : 21 novembre 2024
Bulletin 2	
♦	Étape 2 : 4 novembre au 31 janvier
♦	Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année
♦	Rencontre des parents pour le 2 ^e bulletin : 20 février 2025
Bulletin 3	
♦	Étape 3 : 3 février au 23 juin
♦	Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année
♦	Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2025

Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
Français	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (50 %)	✓	✓	✓
	Communiquer oralement (10 %)		✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40 %)	✓	✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30 %)	✓	✓	✓
Monde contemporain (100 %)			✓	✓
Histoire du XXe siècle		✓	✓	✓
Éducation financière (100 %)		✓	✓	✓
Physique	Pratique (40 %)	✓	✓	✓
	Théorique (60 %)	✓	✓	✓
Chimie	Pratique (40 %)	✓	✓	✓
	Théorique (60 %)	✓	✓	✓
Culture et citoyenneté québécoise (100%)			✓	✓
Arts plastiques, art dramatique (100%)	Créer – Interpréter (70%)		✓	✓
	Apprécier (30%)		✓	✓
Éducation physique et à la santé (100 %)			✓	✓

Régime pédagogique modifié, article 30.1 :

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1^o et 2^o du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe.



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Adaptation scolaire

ADAPTATION -SCOLAIRE – CLASSE CC

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2023-2024

Première communication écrite
<ul style="list-style-type: none"> • Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant • Communication remise au plus tard le 15 octobre 2023
Bulletin 1
<ul style="list-style-type: none"> • Étape 1 : 30 août au 3 novembre • Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année • Rencontre des parents pour le 1^{er} bulletin : 16 novembre 2023
Bulletin 2
<ul style="list-style-type: none"> • Étape 2 : 6 novembre au 9 février • Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année • Bulletin remis dans la semaine du 19 février.
Bulletin 3
<ul style="list-style-type: none"> • Étape 3 : 12 février au 21 juin • Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année • Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2024

Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
Français	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (40 %)	✓	✓	✓
	Communiquer oralement (20 %)		✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40 %)		✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30 %)	✓	✓	✓
Géographie (100 %)		✓	✓	✓
Histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)		✓	✓	✓
Sciences et technologie	Pratique (40 %)		✓	✓
	Théorique (60 %)	✓	✓	✓
Culture et citoyenneté québécoise (100%)		✓	✓	✓
Arts plastiques, art dramatique, musique (100%)		✓	✓	✓
Éducation physique et à la santé (100 %)		✓	✓	✓

Régime pédagogique modifié, article 30.1 :

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1^o et 2^o du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe. »



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Adaptation scolaire

ADAPTATION -SCOLAIRE – CLASSE TSA-PFAE-FPT

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2023-2024

Première communication écrite	
	<ul style="list-style-type: none"> • Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant • Communication remise au plus tard le 15 octobre 2023
Bulletin 1	
	<ul style="list-style-type: none"> • Étape 1 : 30 août au 3 novembre • Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année • Rencontre des parents pour le 1^{er} bulletin : 16 novembre 2023
Bulletin 2	
	<ul style="list-style-type: none"> • Étape 2 : 6 novembre au 9 février • Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année • Bulletin remis dans la semaine du 19 février.
Bulletin 3	
	<ul style="list-style-type: none"> • Étape 3 : 12 février au 21 juin • Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année • Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2024

Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
Français	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (40 %)		✓	✓
	Communiquer oralement (20 %)	✓	✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40 %)		✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30 %)	✓	✓	✓
Préparation au marché du travail (100%)	Cerner son profil personnel et professionnel (40%)	✓	✓	✓
	Se donner une représentation du monde du travail (30%)	✓	✓	✓
	Réaliser une démarche d'insertion socioprofessionnelle (30%)		✓	✓
Autonomie et participation sociale (100%)	Manifester son autonomie dans des situations de la vie courante (60%)	✓	✓	✓
	Adopter une position réfléchie sur des enjeux tirés de la vie courante (40%)		✓	✓
Sensibilisation au monde du travail (100%)	Se représenter les exigences propres à différentes situations de travail (30%)	✓	✓	✓
	Accomplir les tâches inhérentes à différentes situations de travail (30%)		✓	✓



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Adaptation scolaire

	Adopter les attitudes et les comportements appropriés à différentes situations (40%)		✓	✓
Insertion professionnelle (FPT 2-3) (100%)	Accomplir les tâches et adopter une attitude positive au travail (100%)		✓	✓
Histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)	Construire son appartenance au territoire (50%)	✓	✓	✓
	Construire son appartenance à la société québécoise	✓	✓	✓
Sciences et technologie	Pratique (40 %)		✓	✓
	Théorique (60 %)		✓	✓
Éducation physique et à la santé (100 %)			✓	✓

Régime pédagogique modifié, article 30.1 :

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1^o et 2^o du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe. »



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Adaptation scolaire

ADAPTATION -SCOLAIRE – CLASSE CFER 2024-25

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 20234-2025

Première communication écrite	
	<ul style="list-style-type: none"> • Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant • Communication remise au plus tard le 15 octobre 2024
Bulletin 1	
	<ul style="list-style-type: none"> • Étape 1 : 29 août au 1er novembre • Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année • Rencontre des parents pour le 1^{er} bulletin : 21 novembre 2024
Bulletin 2	
	<ul style="list-style-type: none"> • Étape 2 : 4 novembre au 31 janvier • Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année • Bulletin remis dans la semaine du 20 février 2025.
Bulletin 3	
	<ul style="list-style-type: none"> • Étape 3 : 3 février au 23 juin • Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année • Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2025

Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
Français	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (40 %)	✓	✓	✓
	Communiquer oralement (20 %)		✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	✓	✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)		✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40 %)		✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30 %)	✓	✓	✓
Préparation au marché du travail	Cerner son profil personnel et professionnel Se donner une représentation du monde du travail	✓	✓	✓
	Réaliser une démarche d'insertion socioprofessionnelle			
Sensibilisation au monde du travail	Se représenter les exigences propres à différentes situations de travail.			
	Accomplir les tâches inhérentes à différentes situations de travail.	✓	✓	✓
	Adopter les attitudes et les comportements			
Insertion professionnelle	S'approprier certaines compétences spécifiques	✓	✓	✓
	Adopter les attitudes et les comportements			
Autonomie et participation	Manifester son autonomie dans des situations de la vie courante		✓	✓



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Adaptation scolaire

	Adopter une position réfléchiée sur des enjeux tirés de la vie courante. Faire une expérience de participation sociale dans son milieu.			
Exploration technique/scientifique	Chercher des réponses à des problèmes Mettre à profit ses connaissances Communiquer à l'aide des langages utilisés en science		✓	✓
Univers social	Construire son appartenance au territoire Construire son appartenance à la société québécoise		✓	✓
Éducation physique et à la santé	Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques. Interagir dans divers contextes de pratique Adopter un mode de vie sain et actif.	✓		✓

[Régime pédagogique modifié](#), article 30.1 :

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1^o et 2^o du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe. »



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Adaptation scolaire

ADAPTATION -SCOLAIRE – CLASSE FMS

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2023-2024

Première communication écrite
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant ♦ Communication remise au plus tard le 15 octobre 2023
Bulletin 1
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 1 : 30 août au 3 novembre ♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année ♦ Rencontre des parents pour le 1^{er} bulletin : 16 novembre 2023
Bulletin 2
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 2 : 6 novembre au 9 février ♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année ♦ Bulletin remis dans la semaine du 19 février.
Bulletin 3
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 3 : 12 février au 21 juin ♦ Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année ♦ Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2024

Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
Français	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (40 %)	✓	✓	✓
	Communiquer oralement (20 %)		✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	✓	✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40 %)		✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30 %)	✓	✓	✓
Préparation métier	Préparation au marché du travail	✓	✓	✓
	Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (stage)	✓	✓	✓

Régime pédagogique modifié, article 30.1 :

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1^o et 2^o du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe. »